



Réformes / selon l'ANC

L'Accord Politique Global ou rien

L'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), ne compte pas participer aux négociations pouvant déboucher sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles, si l'on ne pose pas sur la table des discussions le breviaire nommé conclusions de l'Accord Politique Global (APG).

P3

DOSSIER



PRADEB

Objectifs, Revue et perspectives

Soucieux de promouvoir l'entrepreneuriat, le gouvernement a mis en place le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB) avec pour objectif entre autres de faciliter l'accès aux crédits pour les Groupements d'Intérêt Economique (GIE),...

PP 6&7

BEAUTE

Quelles différences entre Miss Monde et Miss Univers ?



P 9

SPORT

Eperviers Reconstruire l'équipe



P 10

EDITORIAL

Silence radio !

La télévision La Chaîne du Futur (Lcf) et la radio City FM, appartenant au groupe Sud Média ont effectivement cessé d'émettre depuis trois jours. Ainsi en a décidé la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac).

Faisons abstraction de tous les détails liés à cette affaire à plusieurs nœuds. Constatons tout simplement que le silence est pesant de toute part, qu'on soit du côté de la Haac, tout comme des médias ainsi fermés. C'est dire en effet, qu'un grand silence a pris la place des fréquences de la Radio City Fm et de la télévision LCF. Un silence que rien ne peut combler. C'est dire également que le silence de la Haac, face à toutes ces vagues...

P 3

Agrisoft

Location du matériel agricole en ligne

P 5

tm ► **SOMMAIRE**



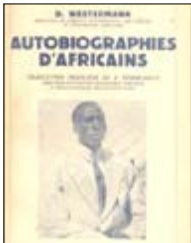
Bénin / Justice
Duel entre Talon et
les juges

P 4



Hôtellerie
Bientôt un centre
de formation aux
métiers de bouche
au Togo

P 5



Remarques à propos
de la littérature
féminine togolaise

P 9



Cameroun
Paul et Chantal Biya
ont accueilli les
Lions Indomptables

P 10



Téléphonie
Disparition
des cabines
téléphoniques

P 11



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_ LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson avant
Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima
Elom Hounkpati

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Nation



Objectifs de développement durable

Une cellule de suivi stratégique voit le jour

Le Conseil des ministres a décrété mardi dernier, au cours de sa réunion, la création et le fonctionnement de la cellule de suivi stratégique des objectifs de développement durable et des accords internationaux sur le développement. Ladite structure va permettre au Togo de mettre en œuvre les dix-sept (17) objectifs de développement durable, qu'il a adoptés en septembre 2015, le Togo, à l'instar des Etats membres de l'organisation des Nations Unies. « L'agenda de développement, à l'horizon 2030, vise l'inclusion économique et sociale des populations. Il prévoit en son sein, un mécanisme de suivi qui situe

les responsabilités aux niveaux national, régional et international. Dans ce sens, il s'est avéré nécessaire de mettre en place une cellule de suivi stratégique au niveau de la Présidence de la République pour suivre l'état d'avancement des actions prioritaires décidées par le gouvernement en la matière », note le communiqué ayant sanctionné le Conseil des ministres. En outre, cette cellule travaillera en étroite collaboration avec tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des engagements pris par notre pays. Voici le communiqué

COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES DU MARDI 07 FEVRIER 2017

Le conseil des ministres s'est tenu, ce mardi 07 février 2017, au palais de la Présidence de la République, sous la présidence du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE. Le conseil a :

- examiné en première et deuxième lectures deux (02) avant-projets de loi ;
- délibéré et adopté un (01) décret ;
- écouté trois (03) communications ;
- et suivi un séminaire gouvernemental.

Le conseil a examiné en première lecture le projet de loi organique portant modification de la loi organique relative à la modification de la loi organique relative à la composition, à l'organisation et au fonctionnement de la CNDH.

Le conseil a, également, examiné en seconde lecture le projet de loi relatif à la protection sociale des personnes handicapées.

Suite à la page 3

Au titre des projets de loi

Tône / Religion

Ordination episcopale de Mgr Dominique Guigbile

L'évêque du diocèse de Dapaong, Mgr Dominique Banléne Guigbile, a été ordonné le 04 février dernier à Daluag, située à une dizaine de km de Dapaong. Cette célébration eucharistique a été présidée par le cardinal Philippe Ouédraogo, archevêque métropolitain de Ouagadougou au Burkina Faso. Plusieurs rituels ont marqué la célébration. Après le baiser de paix marquant l'accueil du nouvel évêque, Mgr Dominique a salué le peuple de Dieu et parcouru l'assemblée en bénissant les fidèles. Il a choisi comme devise de son épiscopat : «Donne-moi la sagesse assise près de toi».

A 54 ans, Mgr Dominique Banléne Guigbile est le 3ème évêque du diocèse de Dapaong, qui compte 19 paroisses, 72 prêtres à savoir 43 diocésains et 29 religieux.

Kozah

Don de matériel aux USP

Le Centre Médico-Social de Pya, les USP de Pya-Pittah et de Pya-Hodo ont reçu le 03 février 2017 du matériel électronique et médical de la part des responsables de l'ONG Bornefonden. La remise des dons s'est déroulée au Centre médico-social de Pya.

Ce dernier a reçu un poste téléviseur et un lecteur DVD, d'un climatiseur pour la protection du spectrophotomètre un autre matériel médical pour la conservation des réactifs. Les USP de Pya Pittah et de Pya-Hodo ont bénéficié de tensiomètres, de pèse-personnes, de jeux et boîtes d'accouchement et de petite chirurgie.

Le don vise à améliorer la qualité des soins dans lesdites structures de santé et assurer une large diffusion d'informations en termes de prévention des maladies au profit des communautés.

Golfe

Suivi des oiseaux d'eau migrateurs

Les membres du Réseau national de dénombrement des oiseaux d'eau migrateurs ont renforcé leurs capacités sur les techniques de comptages de ces oiseaux au Togo. Les opérations de comptage de ces oiseaux au Togo ont débuté le 04 février 2017 et constituent une base statistique de tendances sur la population d'oiseaux et la diversité des oiseaux que le Togo accueille. Ces opérations visent la redynamisation du réseau national de suivi des espèces d'oiseaux d'eau migrateurs.

Le Togo, sur les 56 600 Km2 de superficie, dispose de 2210 km2 de zones humides, dont certaines accueillent plusieurs espèces d'oiseaux de reproduction. Ces zones servent de transition à ces oiseaux pendant leurs migrations.

Kloto / TIC

Lycée de Lavié en mode informatique

Une cérémonie de pose de la première pierre pour la construction d'un centre informatique au lycée de Lavié à 132 km au nord-ouest de Lomé s'est déroulée le 3 février dans l'enceinte dudit établissement. Ce projet est initié par l'Association des Ressortissants de Lavié en Suisse (ARELAS).

L'objectif est de contribuer à l'amélioration du système éducatif de cette localité et de permettre aux élèves et à la population de se familiariser avec l'outil informatique ainsi qu'aux Techniques de l'Information et de la Communication (TIC). Le président de l'ARELAS, Anyloho Yaovi a exprimé sa gratitude à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration, au pilotage et à la réalisation dudit projet.

Danyi / Développement

23 CVD et 4 CDQ installés à Atigba

Vingt-trois comités villageois de développement de quartiers ont été installés le 28 janvier dernier à Atigba à Danyi.

Ces entités ont pour mission de susciter auprès des populations l'esprit de participation au développement local et de fédérer les compétences pour la résolution concertée des problèmes de développement. La cérémonie a été présidée par le préfet de Danyi, Kouévi-Koko Folly en présence d'autres personnalités. Le président du comité cantonal de Développement, Akoutou Koffi Pierre a promis accomplir sa mission dans la légalité. Il a sollicité le concours des services compétents du ministère du Développement à la Base, des gardiens des us et coutumes, des populations locales et de la diaspora.

Mango / Santé

Evaluation des activités 2016

Des acteurs impliqués dans le système de santé de la préfecture de l'Oti ont passé en revue les activités sanitaires menées en 2016 dans le district de l'Oti du 1er au 3 février 2017 à Mango. Il a été question d'identifier les forces et les faiblesses pour une amélioration des indicateurs.

Au cours des assises, treize formations sanitaires ont fait le point des différentes activités menées. Il ressort des présentations que dans le district de l'Oti, le paludisme est la première cause de morbidité. il a affecté 39,24 % de la population en 2016. Ce district a enregistré, en outre 2 cas de rougeole, 11 cas de méninges, 2 cas d'épidémies à virus Lassa qui ont été vite maîtrisées. Les Consultations Prénatales (CPN) sont passés de 15 à 110%.

Rassemblés par Elom H.

Edito

...d'indignations, de réactions, d'actions consécutives à cette décision fait peser une chape de peur sur l'avenir de ces médias et par voie de conséquence, de celui du personnel, etc.

C'est Mathias Ayena, le deuxième rapporteur de la Haute Haac qui s'exprimait ainsi face à nos confrères de l'AFP : « Lcf et City FM n'ont obtenu aucune autorisation préalable avant de commencer à émettre en 2007... Nous demandons simplement aux

responsables de ces organes de faire une demande en bonne et due forme et nous allons analyser ». Ce brin d'assurance n'est pourtant guère pris comme de l'argent comptant, l'opinion est dubitative et craint un sort pareil à celui de Radio Légende et de X- Solaire. La Haac a beau être de bonne foi dans cette affaire, elle est victime de son histoire, de son passé et elle doit se l'avouer. Elle doit se dire surtout, que même les pires vices, les pires conneries – s'il en existait – du groupe Sud Média dans cette

affaire, ne la blanchiraient pas elle de si tôt. Au fond, si LCF et City Fm sont nés avec un péché originel comme l'infèrent certains, c'est que la Haac a également besoin d'aller se laver de certains péchés passés, au Jourdain.

Il faut comprendre que, l'opinion anticipe avec toutes ces réactions, pour ne pas se voir obliger de fredonner plus tard, un air aussi terne et mélancolique que ces célèbres vers de Serges Gainsbourg : « Je suis venu te dire

que je m'en vais / Et tes larmes n'y pourront rien changer / Comm' dit si bien Verlaine au vent mauvais / Je suis venu te dire que je m'en vais / Tu t'souviens de jours anciens et tu pleures / Tu suffoques, tu blêmis à présent qu'a sonné l'heure / Des adieux à jamais / Ouais je suis au regret / D'te dire que je m'en vais... Tes sanglots longs n'y pourront rien changer / Comm'dit si bien Verlaine au vent mauvais...Tu sanglotes, tu gémis à présent qu'a sonné l'heure... »

Dieudonné Korolakina

Suite de la page 2

Au titre du décret

Le décret adopté par le conseil porte création, attributions et fonctionnement de la cellule de suivi stratégique des objectifs de développement durable et des accords internationaux sur le développement.

En effet, en adoptant les objectifs de développement durable en septembre 2015, le Togo, à l'instar des Etats membres de l'organisation des Nations Unies, s'est engagé à « ne laisser personne de côté » et donc à mettre en œuvre les dix-sept (17) objectifs de développement durable.

L'agenda de développement, à l'horizon 2030, vise l'inclusion économique et sociale des populations. Il prévoit en son sein, un mécanisme de suivi qui situe les responsabilités aux niveaux national, régional et international. Dans ce sens, il s'est avéré nécessaire de mettre en place une cellule de suivi stratégique au niveau de la Présidence de la République pour suivre l'état d'avancement des actions prioritaires décidées par le gouvernement en la matière. Cette cellule travaillera en étroite collaboration avec tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des engagements pris par notre pays.

Au titre des communications

Le ministre de la justice et des relations avec les institutions de la République, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que le ministre de la santé et de la protection sociale sont intervenus pour présenter tour à tour :

1. une communication relative à la présentation des 18ème et 19ème rapports périodiques sur la convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ;
2. une communication relative à l'inspection des établissements privés d'enseignement supérieur ;
3. une communication relative au plan national

du développement sanitaire (PNDS) 2017-2022.

La première communication rend compte du rapport de présentation de notre pays sur la convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination dans les différents domaines couverts par la convention tant sur le plan législatif que sur le plan socio-économique.

A la suite de cette présentation et des échanges, il est apparu que le Togo a réalisé de nettes avancées et a été encouragé à poursuivre ses efforts.

La seconde communication présente les résultats de l'inspection des établissements privés d'enseignement supérieur du Grand Lomé qui a permis de faire un diagnostic organisationnel et fonctionnel de ces établissements au regard de la mise en œuvre du cahier de charges des établissements privés d'enseignement supérieur conçu à partir du référentiel du CAMES.

Il en résulte que sur les 62 établissements inspectés, 49 sont de bonne qualité, 7 de moyenne qualité, 1 de mauvaise qualité et 5 de très mauvaise qualité.

Soucieux de garantir une formation de qualité aux apprenants afin de leur donner plus de chance sur le marché du travail devenu très concurrentiel, les établissements classés de mauvaise qualité ont été contraints à cesser immédiatement leurs activités de formation.

Le conseil a recommandé au ministre en charge de l'enseignement supérieur, au ministre des enseignements primaire et secondaire ainsi qu'au ministre chargé de l'enseignement technique et de la formation professionnelle de tout mettre en œuvre pour continuer ce type d'inspection sur toute l'étendue du territoire national et permettre que la jeunesse togolaise puisse bénéficier tant dans le domaine public que privé des enseignements et des formations de qualité en fermant tous les établissements qui ne répondent pas au critère de

l'excellence.

La troisième communication présente la méthodologie et le processus d'élaboration du plan national de développement sanitaire (2017-2022), l'évaluation du plan national de développement sanitaire finissant, le cadre stratégique du nouveau plan avec des priorités, son mode de financement et le mode d'emploi et de suivi-évaluation du PNDS.

L'élaboration de ce plan national de développement sanitaire participe du souci du gouvernement d'apporter des solutions idoines aux problèmes dégagés par l'évaluation du PNDS finissant et de l'alignement sur les objectifs de développement durable dans le cadre de la mise en place de la couverture sanitaire universelle.

Au titre du séminaire gouvernemental

Le conseil a suivi, pour la seconde fois, la présentation de la revue globale de la mise en œuvre de la SCAPE sur la période de 2013 à 2015.

Cette présentation, illustrée par un tableau, a mis en exergue les résultats obtenus dans la mise en œuvre de la SCAPE sur la période de 2013 à 2015.

Elle a, par ailleurs, clarifié certaines préoccupations en lien avec les objectifs de croissance économique et sociale, les principaux secteurs qui ont boosté le taux de croissance au cours de la période de mise en œuvre de la SCAPE et les secteurs qui ont le plus bénéficié de l'aide publique au développement.

Cette présentation, très importante a été enrichie par les différentes contributions des autres départements ministériels en vue de la finalisation du document et d'aller vers plus de performance en faveur de nos populations.

Fait à Lomé le 07 février 2017

Le Conseil des ministres

Réformes / selon l'ANC
L'Accord Politique Global ou rien

L'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), ne compte pas participer aux négociations pouvant déboucher sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles, si l'on ne pose pas sur la table des discussions le brevinaire nommé conclusions de l'Accord Politique Global (APG).

La Commission de réflexion sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles présidée par Awa Nana Daboya a rencontré les responsables de l'ANC le mardi 7 février dernier à Lomé. Cette rencontre avait pour objectif de permettre à la commission de recueillir le point de vue de l'ANC sur les réformes politiques.

Le chef de file de l'opposition, Jean Pierre Fabre a déclaré à l'issue de la rencontre que « nous leur avons dit que pour nous, les réformes politiques c'est l'Accord Politique Global (APG). Tout ce qui ressemblerait de près ou de loin à une volonté d'écarter ou d'enterrer

l'APG sera combattu par nous ».

En guise d'ouverture, Fabre a poursuivi « Dans un cadre opposition-pouvoir, on peut voir comment de manière consensuelle mettre en œuvre dans de meilleurs délais l'APG ». Il a cependant souligné que son parti n'a pas d'autres positions. « Il ne faut pas nous demander de nous démarquer d'un accord que nous avons signé ». L'ANC a profité de cette rencontre pour inviter le gouvernement à suivre la voie déjà tracée par l'APG que d'emprunter une autre.

L'Accord Politique Global dont il est question a été signé le 20 août 2006



Awa Nana



Jean - Pierre Fabre

entre les acteurs politiques togolais. Le document recommande entre autres la limitation du mandat présidentiel, l'adoption du mode de scrutin uninominal à deux tours.

Depuis sa signature en 2006, force est de constater que sa mise en œuvre traîne.

Elom H



Gambie / Justice

Barrow veut toiletter la Constitution

C'est l'une des premières actions qui sera menée par le nouveau gouvernement gambien dirigé par le président Adama Barrow. Réviser la Constitution et y effacer les germes de dictature qu'elle renfermait, tel sont les principales raisons évoquées le 07 février 2017 par le nouveau ministre de la Justice.



Le retour du président Adama Barrow en Gambie

Serait-ce le début d'une vaste opération de refondation de la République Islamique de Gambie qui vient de démarrer avec le nouveau gouvernement Barrow ? Car, seule la loi constitutionnelle n'est pas en cause, mais plusieurs autres éléments mis en place unilatéralement par l'ancien régime Jammeh et qui méritent un profond « toilettage ». Pour le moment, le ministre de la justice gambien Abubacarr Tambadou, fixe comme priorité dans cette révision constitutionnelle, le secteur de la justice criminelle et les lois sur les médias. Ainsi, l'ancien procureur

adjoint au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) affirme que tout ceci sera fait à travers un examen minutieux de cette Constitution pour juger de sa pertinence et de son opportunité vis-à-vis de la volonté du peuple gambien.

A peine nommé, le nouveau gouvernement d'Adama Barrow espère tirer un trait définitif sur l'ère Jammeh en éradiquant les quelques germes de sa présence dans la vie sociale et politique du pays.

Alexandre Wémima

Bénin / Justice

Duel entre Talon et les juges

Depuis son accession à la magistrature suprême de son pays, le président Patrice Talon n'a cessé de faire feux de tout bois pour mettre en place sa politique de rupture. Limogeage par ici, mise à la retraite par-là, remplacement de certains dirigeants d'entreprises et de sociétés d'Etat, etc ...Elles sont nombreuses, ces mesures prises par décret mais qui ont été déclarées anticonstitutionnelles par la Cour Constitutionnelle du Bénin. Ce qui laisse flairer une sorte de bataille entre le nouveau président et la justice de son pays.

En juillet 2016, le gouvernement béninois mettait fin aux fonctions des membres de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP). Deux mois avant, c'est-à-dire en mai de la même année, c'était le Directeur général de l'Office de radiodiffusion télévision du Bénin (ORTB) qui était précipité à la retraite par arrêté ministériel 2016-n°050/MENC/DC/SGM/DRH/SA du 26 mai 2016. Ces deux décrets ont été jugés comme violant la loi constitutionnelle béninoise par la Cour Constitutionnelle du Bénin. En effet, dans sa décision Dcc 17-023 du 2 février 2017, la Cour constitutionnelle a jugé contraire à la Constitution le limogeage des membres de l'Arcep. Dans la seconde affaire relative au limogeage du Dg de l'Ortb, la Cour a aussi déclaré anticonstitutionnel l'arrêté ministériel 2016 n°050/MENC/DC/SGM/DRH/SA du 26 mai 2016 portant nomination du Directeur général de l'Ortb par intérim. A en croire la décision de la Cour, « Stéphane Todomé, nommé pour un mandat de quatre ans pour compter du 02 novembre 2012, n'est ni admis à faire valoir ses droits à la retraite, ni à la fin de son mandat et n'est pas accusé



Le président Patrice Talon

de faute grave matériellement établie». Il était donc illégalement relevé de ses fonctions. Ces deux blocages de la Cour Constitutionnelle, ajouté à la relaxe pure et simple de Sébastien Ajavon dans la récente affaire de trafic de cocaïne rend un peu perplexe quant à la volonté réelle du gouvernement Talon de mettre en place une politique impartiale propice au développement harmonieux du Bénin. Tout se passe comme si la bonne gouvernance que veut Talon passe par une recomposition complète du fichier administratif béninois, à n'importe quel prix.

A.W.

Nigeria

Les mini-bus jaunes menacés de disparition à Lagos

Véritable institution à Lagos, le "danfo", mini-bus jaune qui permet chaque jour à des millions de personnes de se déplacer dans la chaotique et bouillonnante capitale économique du Nigeria, est aujourd'hui menacé de disparition.



Mini-bus danfo Nigeria

Lundi, le gouverneur de l'Etat de Lagos, Akinwunmi Ambode, a annoncé qu'il envisageait de bannir ces véhicules d'ici la fin de cette année parce qu'ils sont "inacceptables et inadaptés pour une mégapole", selon un communiqué du gouvernement.

Cette mesure serait la dernière d'une campagne effrénée lancée par les autorités pour dompter l'urbanisme sauvage de Lagos, réputée pour ses embouteillages et l'absence d'infrastructures - transports, aduction d'eau, électricité, etc.

L'objectif du gouverneur est de remplacer les bus - ainsi que les motos-taxis et les tricycles motorisés - par un

système de transport public moderne. "Quand je me réveille le matin, que je vois tous ces bus jaunes et des okada (motos) et toutes sortes de tricycles, alors que nous prétendons être une mégapole; ce n'est pas vrai et nous devons reconnaître que notre réseau est défaillant", a-t-il dit.

"Nous voulons bannir les autobus jaunes cette année", a ajouté M. Ambode.

Comme d'autres grandes villes africaines, Lagos, où vivent plus de 20 millions de personnes, a vu sa population exploser ces dernières années, sans que suivent les infrastructures correspondantes. La première phase d'un projet de transport ferroviaire urbain devait initialement être achevée en 2014, puis en décembre 2016, mais les travaux sont toujours en cours.

Les bus jaunes ne sont ni esthétiques ni écologiques - beaucoup ont des portes manquantes et crachent d'énormes nuages de fumée - et leurs chauffeurs n'ont qu'une vague idée du code de la route et n'utilisent qu'avec parcimonie clignotant et pédale de frein. Mais leur faible coût en font un moyen de transport privilégié par de nombreux Nigériens.

AFP

Burkina-Faso

Kabore prévenu contre une seconde insurrection

Plus d'un an à la tête du gouvernement burkinabé, le président Roch Kabore ne semble pas avoir convaincu sa population. Ou du moins, certaines franges de la population. En conférence de presse le 07 février 2017 dans la capitale, le principal parti de l'opposition burkinabé, Congrès pour la démocratie et le progrès(CDP), a dénoncé un bilan chaotique et a prévenu contre une seconde insurrection populaire si rien n'est fait.

En septembre dernier, c'était la société civile qui mettait la pression sur le président Kabore, dénonçant l'inaction du gouvernement en place, une croissance de l'impunité et de la corruption. Que ce soient le président de la Coalition contre la vie chère Chrysogone Zougmore ou le premier responsable du mouvement citoyen africain pour la renaissance Hervé Ouattara, les critiques ont été sévères à l'encontre de celui qu'ils avaient porté en triomphe à la dernière consultation présidentielle.

Mardi dernier, ce fut le tour du Congrès pour la démocratie et le progrès(CDP), l'ex-parti au pouvoir de monter au créneau.

En effet, selon Bonou Daba Dabiré, le mécontentement actuel des populations burkinabé pourrait conduire à une autre insurrection populaire si le mal persiste. Il affirme que : « C'est vrai, le régime qui est là est récent, il est nouveau... Mais la mal-gouvernance est là. C'est un mal récurrent ! Vous voyez les dossiers de justice en souffrance, c'est un aspect de mal-gouvernance ! La corruption qui s'installe : c'est un aspect de mal gouvernance ! L'absence de leadership du point de vue même de la gestion du pouvoir d'Etat, les crises à répétition



Le président Roch MARc Christian Kabore

au niveau des syndicats, ça veut dire qu'il y a des besoins sociaux qui ne sont pas satisfaits. Ils sont nombreux, les faits liés à la mauvaise gouvernance. Et si ce mal récurrent persiste... mais si tous les ingrédients sont réunis, on ne peut pas aussi éviter des mécontentements populaires ».

Une alerte que ne devrait pas négliger le président Kabore s'il tient à ne pas subir les mêmes déconvenues que son prédécesseur Compaoré chassé du pouvoir par un beau matin du 31 octobre 2014.

TM



E-commerce Assime24, la vente en poupe

Lancé en Aout 2015, le site de vente en ligne Assime24 a conquis en quelques mois d'activité, le marché du E-commerce au Togo.



Interface de assime24

Acheter une marchandise en ligne est possible au Togo. Ce type de commerce n'est pas aussi dynamique comme en Côte d'Ivoire, au Ghana, ou en Afrique du sud mais il offre d'énormes opportunités que les startups pourront exploiter. Quelques unes se sont d'ailleurs lancées dans ce business il y a quelques années. L'une des plus connues est sans doute Assime24.com, lancée en 2015 par Elkhatib Issa et ses amis de « l'étranger ». La plateforme inspirée du mot « Assimé » qui veut dire marché

en Ewé est disponible 24h/24h. Selon tech228.com qui l'a récemment rencontré, le site gagne à grand pas le marché de la vente en ligne au Togo.

« J'ai découvert le E-commerce grâce à un ami avec qui j'ai étudié en Allemagne et qui travaille à Rocket Internet, un grand fondateur de sites de E-commerce notamment Jumia. Il dirige des startups pour Rocket Internet en Indonésie et au Vietnam. Il me demande souvent lorsqu'on discute via Skype ou quand je lui rends

visite à Berlin pourquoi je ne monte pas une affaire du genre au Togo et en Afrique en général. Mais je ne m'y intéressais pas beaucoup. C'est lors d'un voyage à Dakar où j'ai rencontré au cours d'une conférence plusieurs startups évoluant dans le domaine du E-commerce que j'ai commencé par m'intéresser à la chose. J'ai remarqué que ça fonctionnait très bien à Dakar et que les gens aimaient le concept. J'ai tout de suite compris que c'était une niche pour les Africains. A Roya Luxe et à T-Shop, on a l'habitude faire la publicité de nos produits sur Facebook et les gens venaient les acheter dans nos boutiques en ville. Avec l'expérience de Dakar, je me suis dis pourquoi ne pas ne pas créer un site sur lequel nos clients peuvent commander nos produits et être livré à domicile, au bureau où n'importe l'endroit où ils se trouvent. Tout est donc parti de là », a confié Elkhatib Issa à tech228.

Son fonctionnement

Assime24 est accessible à tout le monde. Pour y accéder, il suffit d'aller sur le site en tapant www.assime24.com. Une fois sur le site, les clients trouvent des rubriques comme « Telephone & smartphones », « Resto Rapide & Livraison », « Beauté & Santé » ou encore « Maison et Electroménagers ». Le client choisit la rubrique qui l'intéresse et découvre les articles qui y sont mis en vente. Il peut également entrer directement le nom du produit qu'il veut dans la barre de recherche du site et si ce dernier est disponible, le navigateur le sort sinon on lui notifie que le produit n'est pas disponible. Une fois l'article choisi, le client remplit un formulaire avec son

adresse et son nom puis il envoie avec la commande. Une fois la commande envoyée, l'équipe d'Assime24 rappelle la personne pour vérifier la commande et livrer le client dans un délai de 24h. Des fois il arrive que l'article que le client désire ne soit pas encore disponible à Lomé. Dans ce cas on lui fixe un délai allant de 3 à 7 jours pour la livraison.

L'éducation du consommateur et la qualité d'internet

Même si assime24 a gagné du terrain, elle est cependant confrontée au manque d'éducation du consommateur togolais au E-commerce. Le consommateur Togolais n'est pas habitué à faire des achats en ligne, c'est tout nouveau pour lui.

L'autre problème est lié à la qualité d'internet et le nombre de personnes qui y ont accès. En effet, seulement moins d'un quarts de la population togolaise a accès à internet.

Elkhatib Issa est gestionnaire de formation et a passé une grande partie de sa vie en Allemagne. Avant de créer Assime24 en 2015, il a d'abord effectué en 2008, un stage à Togocel. En 2012, il crée Roya Luxe, une entreprise spécialisée dans la fourniture des appareils numériques pour le Togo. En 2013, en partenariat avec Togocel, il a lancé les Togocel Technologie Shop (T-Shop), des boutiques où se vendent à la fois les produits et services de Togocel et en même temps les terminaux mobiles de Roya Luxe pour accompagner ces produits.

Rachidou Zakari

Agrisoft Location du matériel agricole en ligne

Agrisoft est une plateforme web et mobile qui permet de louer du matériel et équipement agricole entre agriculteurs, équipementiers, etc. Créé par Josué Abitor et Achille Kalao Samba, cette application a pour objectif de doper la productivité des agriculteurs togolais en facilitant et en accélérant la mécanisation du secteur. Découverte de l'application avec cet élément.

La première édition du programme AgriHack Talents Togo -une compétition qui vise le développement des innovations TIC pour l'agriculture togolaise- a vu la naissance de plusieurs solutions innovantes. L'une d'elles, Agrisoft est une plateforme web et mobile, qui offre un espace qui permettra aux agriculteurs d'annoncer ou de louer du matériel agricole. « Il suffit d'un téléphone et le paysan peut louer ou annoncer son matériel à tout moment. La plateforme se décline en trois interfaces : un site web ou l'on peut rechercher et réserver un matériel, une application mobile et un centre d'appel en langue local. Un modèle de franchise permet de faciliter la mise en relation entre ces acteurs », apprend-on des promoteurs de cette application.

L'idée d'entreprise

La disponibilité de l'équipement agricole à tout moment en location pour l'agriculteur est un gage d'augmentation de la productivité et gain de temps, mais aussi une source supplémentaire de revenu pendant les périodes où le matériel est inutilisé. Les charges de mécanisation représentent 30 à 40% des charges de structures des exploitations agricoles et les agriculteurs ne disposent pas de ressources pour acheter leurs matériels qui sont assez coûteux avec un temps long de retour sur investissement. Par ailleurs, il n'existait aucune interface pouvant faciliter ces échanges entre les agriculteurs. Cette mise en relation, à cette ère du numérique peut être rendue facile grâce aux outils disponibles. D'où l'idée



Un tracteur dans un champ

de la mise en place de Agrisoft. Même si l'entreprise n'est pas encore déployée sur le terrain, elle compte conquérir rapidement le marché et faire rapidement des bénéfices. Elle construit son modèle économique sur les pourcentages (5 et 10%) qu'elle perçoit sur toute location de machine agricole.

TM

Hôtellerie Bientôt un centre de formation aux métiers de bouche au Togo

La Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) a signé le mardi dernier un accord de partenariat avec la Chambre de commerce de Rouen (France). Cet accord prévoit la création d'un centre de formation aux métiers de bouche à Adetikopé, localité située à 15 km de Lomé.

L'objectif de ce partenariat, c'est de fournir l'expertise nécessaire pour disposer de boulangers, de pâtisseries, de poissonniers, de traiteurs, chefs cuisinier, chefs de rang, maîtres d'hôtel, ... afin d'améliorer la qualité de l'hôtellerie et de la restauration au Togo.

« Ce centre s'inscrit dans une relance du tourisme au Togo. Il est impératif d'offrir aux visiteurs une qualité de service à tout point de

vue », a indiqué Germain Essohouna Meba, le président de la CCIT.

Ce partenariat a été rendu possible grâce au soutien de la Conférence permanente des chambres consulaires Africaines et francophones (CPCCAF), une association à but non lucratif dont l'objectif est de contribuer au développement du secteur privé africain par la coopération entre les chambres consulaires



Un cuisinier exposant ses plats

membres de son réseau. Elle est actuellement présidée par M. Meba.

TM & republicoftogo



Dossier

PRADEB

Présentation, revue et objectifs

Soucieux de promouvoir l'entrepreneuriat, le gouvernement a mis en place le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB) avec pour objectif entre autres de faciliter l'accès aux crédits pour les Groupements d'Intérêt Economique (GIE), renforcer leurs capacités techniques et entrepreneuriales, afin de consolider leur capacité de création de richesse et ainsi de les sortir de la pauvreté. Envers les jeunes, le PRADEB s'évertue à développer l'auto-emploi, promouvoir les créneaux d'emplois tels que l'artisanat et l'entreprise agricole qui constituent une opportunité d'insertion professionnelle, économique et sociale pour les jeunes diplômés et artisans afin de réduire de façon conséquente leur taux de chômage.

Qu'est donc le PRADEB ? Quel est le bilan de sa revue annuelle 2016, ses cibles et quels sont ses objectifs ?

Revue Annuelle du PTBA 2016 du PRADEB



Ouverture des travaux de la Revue

Opérationnel depuis aout 2013, le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB) tient du 07 au 09 février 2017 son atelier de revue annuelle à Kara. L'objectif est de faire une évaluation des réalisations du PRADEB au cours de l'année 2016 et d'adopter les stratégies et actions opérationnelles pour l'année 2017 afin d'atteindre les résultats assignés au Programme.

Cet atelier qui regroupe l'équipe de la Cellule de Gestion du PRADEB, les agences de relais locales (ARL), les Institutions de microfinance (IMF) partenaires du Programme, ainsi que des cadres des ministères du développement à la base, de l'économie et des finances, de la planification du développement et de l'environnement permettra « d'identifier les insuffisances pour rendre le PRADEB plus performant, afin de placer l'Homme au cœur de nos interventions, conformément aux orientations données par le Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse

et de l'emploi des Jeunes, Madame Victoire TOMEKAH «DOGBE » a déclaré le Directeur de la Jeunesse et de l'emploi des Jeunes, Monsieur ANALA Arimé Joseph.

Le Coordonnateur National du PRADEB, Monsieur AGBOSSOUMONDE Kodjo Aristide, a remercié tous les participants qui ont fait le déplacement de Kara et souhaité que les travaux de la revue permettent au programme d'axer encore plus ses interventions sur la qualité et la proximité à travers l'analyse et la performance des interventions ainsi que les expériences acquises par chaque acteur depuis 2013.

Il a exprimé enfin le vœu que les travaux de cette revue se fassent dans un cadre de dialogue et de réflexions communes qui puissent aboutir à l'adoption de stratégies et plan d'actions permettant de de contribuer de manière significative à améliorer les conditions de vie des populations à la base.

Présentation et chiffres cales du PRADEB

Objectif général

Le PRADEB vise à contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'appui au développement à la base et la promotion de l'emploi des jeunes.

Justification du programme

- Contribution à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations ;

Contribution à l'insertion des femmes et des jeunes dans la vie économique ;

- Contribution à la réduction des déséquilibres géographiques et à la cohésion sociale.

Interventions

- Composante 1 : Soutien aux activités des Groupements d'intérêt économiques : Renforcer

les capacités techniques et entrepreneuriales et faciliter l'accès aux crédits pour les Groupements d'Intérêt Economiques afin de consolider leur capacité de création de richesse et ainsi de les sortir de la pauvreté.

- Composante 2: Appui à l'installation des Plateformes Multifonctionnelles (PTFM) : Outil de développement socioéconomique qui permettra aux populations rurales d'accéder à des services énergétiques modernes et ainsi de s'adonner à divers activités génératrice de revenus pour leur insertion dans la vie économique.

- Composante 3 : Appui à la promotion de l'emploi des Jeunes : Développer l'auto-emploi, promouvoir les créneaux d'emplois tels que l'artisanat et l'entreprise agricole qui constituent une opportunité d'insertion professionnelle, économique et sociale pour les jeunes diplômés et artisans afin de réduire de façon conséquente leur taux de chômage.

Stratégie d'intervention

- L'approche par la demande : Intervenir à une demande expresse des bénéficiaires ;

- Le principe du « faire faire » : Développer des partenariats avec des acteurs de proximité qui disposent de capacités pour l'exécution des actions prévues ;
- L'approche participative : Associer les différentes parties prenantes dans la conception et l'exécution des actions prévues ; Pris en compte des expériences des projets similaires au niveau national et sous -régional.

Dispositif de mise en œuvre

Le programme est implémenté dans chaque région du pays par les Agences de Relais Locales (ARL) qui sont des ONG ou des Associations travaillant dans le domaine du développement communautaire et ayant un ancrage régional très poussé. Elles sont aidées dans leur mission par deux organes qui sont le Cadre de Concertation (CC), qui définit les orientations régionales en prendre en compte dans les réalisations annuelles, et le Comité Régional de Sélection (CRS) qui approuve les bénéficiaires à accompagner au cours de l'exercice annuel. Les ARL informent les communautés sur l'existence, le fonctionnement du programme et les accompagnent avant et après la mise en œuvre des microprojets.

Composante 1 : soutien aux activités économiques des groupements



Photo de famille des participants

La composante « soutien aux activités économiques des groupements » s'inscrit parfaitement dans l'objectif principal de réduction de la pauvreté du Programme d'appui au développement à la base (PRADEB) en harmonie avec ses principales considérations que sont : (i) contribution à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie ; (ii) contribution à l'insertion des femmes et des

jeunes dans la vie économique et (iii) contribution à la réduction des déséquilibres géographiques et à la cohésion sociale. Elle s'inscrit dans le cadre de l'extension et de la consolidation des actions pilotes menées par le Projet de soutien aux activités économiques des groupements (PSAEG). Les actions retenues sous cette composante concernent la formation des groupements sur des thématiques identifiées suite

Dossier



à des diagnostics organisationnels participatifs et la facilitation de l'accès au crédit à travers la mise en place d'une ligne de crédit auprès des institutions de microfinance et d'un fonds de garantie.

Objectifs

- Renforcer les capacités d'organisation et de fonctionnement de 500 groupements d'intérêt économique.
- Encadrer et faciliter l'accès au

micro-crédit à 500 groupements d'intérêt économique, pour la conduite d'activités génératrices de revenus.
Résultats attendus
• 500 GIE formés et accompagnés fonctionnent selon les normes édictées par le gouvernement du Togo ;
• 500 GIE encadrés ont un compte d'épargne et obtenu un crédit dans les Structures de financement décentralisées (SFD) partenaires du programme.

Résultats au 31 décembre 2016

Exécution de la composante 1 « Soutien aux activités économiques des groupements »			
Taux d'exécution physique de toutes les activités de la composante			93%
Activités principales	Prévues	Réalisées	Taux d'exécution
Nombre de GIE formés	500	571	114%
Nombre de crédits octroyés aux GIE	500	285	57%
Exécution financière (En Francs CFA)	1 668 010 000	728 593 338	43,68%

Composante 2 : appui à l'installation des plateformes multifonctionnelles



Vue partielle des travaux de la Revue

L'enquête QUIBB réalisée en 2011 fait ressortir que 58,7% de la population togolaise vit en dessous du seuil de pauvreté, soit plus d'un togolais sur 2. La pauvreté touche particulièrement les zones rurales avec une incidence estimée à 74,3% et où se concentrent près de 80% des pauvres du pays. La frange de la population la plus affectée est constituée des ruraux, des femmes et des jeunes qui font généralement face à des contraintes comme le chômage, le sous-emploi, la faiblesse des capacités techniques et entrepreneuriales, l'absence d'actifs de production et la difficulté d'accès au crédit. En plus de la pauvreté monétaire, qui se traduit par une faiblesse de revenus, ces populations connaissent des difficultés d'accès aux services de base comme l'eau potable, la santé et l'éducation. Ceci est en partie lié au faible taux d'accès à l'électricité qui est estimé à 3% en milieu rural (Système d'Information Énergétique du Togo, 2009). La pauvreté énergétique limite notamment les possibilités de développement des technologies post récolte car elle représente un obstacle à l'implantation d'outils modernes de transformation des produits agricoles. Ces activités, généralement pénibles

quand elles se font manuellement, sont souvent réservées aux femmes et aux jeunes filles qui y consacrent une partie importante de leurs énergies et de leur temps. Ce sont ces raisons précitées qui ont poussé le Gouvernement Togolais à incorporer au niveau du Programme d'Appui au développement à la Base (PRADEB), la composante « Appui à l'installation des plateformes multifonctionnelles » pour lutter contre la pauvreté énergétique et ses conséquences dans les milieux ruraux.

Objectifs

- favoriser l'accès des populations à l'électricité pour les services de base (éclairage, charge portable, eau potable, santé, etc.) ;
- professionnaliser et former les groupements à la gestion d'une entreprise rurale et au développement des activités génératrices de revenus ;
- libérer les femmes des tâches pénibles et rehausser leurs positions et images au sein des communautés ;

Résultats attendus

- 200 plateformes multifonctionnelles (PTFM) installées et fonctionnelles dont 180 standards et 20 à micro-réseaux ;

Résultats au 31 décembre 2016

Exécution de la composante 2 « Appui à l'installation des plateformes multifonctionnelles »			
Taux d'exécution physique de toutes les activités de la composante			67%
Activités principales	Prévues	Réalisées	Taux d'exécution
Nombre d'études de faisabilité participative	260	266	110%
Nombre de PTFM installées	117	200	58,5%
Exécution financière (En Francs CFA)	3166744 938	1452689 105	45,87%

Composante 3 : appui à la promotion de l'emploi des jeunes



La ministre du Développement à la base remettant le premier prix d'un concours d'excellence entrepreneuriale en janvier dernier

La population togolaise est majoritairement composée de jeunes (75% ont moins de 35 ans et 81% ont moins de 40 ans, – RGPH 2010). La plupart de ces jeunes est confronté à une forte contraction du marché du travail et à un taux de chômage et de sous-emploi élevé. Dans ce contexte, la situation des jeunes est caractérisée par le manque de perspectives d'avenir et une difficulté accrue à s'insérer dans la vie économique.

Face à ce constat, le Gouvernement Togolais s'est assigné pour objectif de créer les conditions juridiques, institutionnelles et économiques pour la création d'emplois et l'amélioration des revenus. Les actions prioritaires retenues par le Gouvernement portent entre autre sur le développement de l'auto – emploi et l'accès des jeunes à des emplois décents ainsi que le renforcement des mécanismes de microcrédit. La composante « appui à la promotion de l'emploi des jeunes » du PRADEB entre dans le cadre de cet effort d'insertion

des jeunes dans la vie économique. En effet, les jeunes diplômés et artisans âgés de 18 à 40 ans résidant sur toute l'étendue du Togo, pourront accéder à des formations, aux crédits pour la création de leur propre emploi et bénéficier d'un suivi/accompagnement dans la conduite de leurs activités économiques.

Objectifs

- Former 3 500 jeunes diplômés et artisans en techniques de création d'entreprises ;
- Former 1 500 jeunes diplômés et artisans en gestion de micro entreprises et de crédit ;
- Faciliter l'accès au financement à 1 500 micros entreprises de jeunes diplômés et artisans.

Résultats attendus

- Les 1 500 micros entreprises créées ou consolidées par les jeunes fonctionnent selon les normes édictées par le gouvernement ;
- Les jeunes urbains créent des micros entreprises en milieu rural ;

Résultats au 31 décembre 2016

Exécution de la composante 3 « Appui à la promotion de l'emploi des jeunes »			
Taux d'exécution physique de toutes les activités de la composante			68%
Activités principales	Prévues	Réalisées	Taux d'exécution
Nombre de jeunes formés en entrepreneuriat	3 750	3 094	82,50%
Nombre de crédits octroyés aux jeunes	117	200	45,4%
Exécution financière (En Francs CFA)	2214 046 063	1 764 219 914	79,68%

Emplois directs créés sur le PRADEB

Objectif	Prévus	Réalisées	Taux de réalisation
Création d'emplois directs	10 000	4 993*	49,93%

tm▶

Service & détente

Avis de décès



GNONA APEDJINOUE Agadjihoun Adeline
épouse **LAMBONI**
dite Tanino (DADA)
Décès survenu au CHU Campus de Lomé le samedi 21 janvier 2017 à l'âge de 74 ans.

Les familles LAMBONI et GNONA-APEDJINOUE
M. LAMBONI Troyenla, brigadier-chef de police à la retraite, ses frères, sœurs, leurs enfants et petits-enfants à Lomé et Toulonkartiga II
Mme LAMBONI Kondjiti Marie, épouse KPANGOU, ses enfants et petits-enfants à Lomé, en Allemagne et aux USA
Mme LAMBONI Tani, épouse DOUKPENI, collectrice à la LONATO, son époux, leurs enfants, ses frères et sœurs à Kpébonga
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les

nombreuses marques sympathies, d'affection et de soutiens spirituel, moral, matériel et financier que vous leur avez témoignées lors du décès de leurs très chère et regrettée:
GNONA APEDJINOUE Agadjihoun Adeline
épouse LAMBONI

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après:

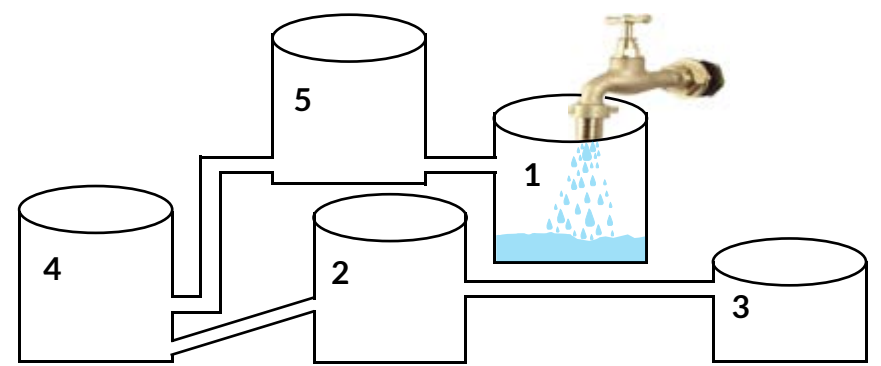
Vendredi 10 février 2017
18 H 00 - 21 H 00 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte à Adéwi,
Maison LAMBONI près de SYLICONTO en face de la LIMUSCO de l'EPP Doumassessé 1

Samedi 11 février 2017
05 H 00 - 08 H 00 : Exposition du corps à la maison mortuaire
08 H 30: Messe d'enterrement et sortie de deuil en l'église catholique Saint Kisito de Tokoin Doumassessé suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota

N. B.: Les salutations d'usages seront reçues au domicile de la défunte après l'inhumation.

Dimanche 12 février 2017
08 h 30 : Messe d'action de grâces en la même église
Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église après la messe.

Lequel des réservoirs sera plein en premier?



Devinette

Je suis un pays d'Afrique; si on enlève mes deux dernières lettres, je deviens une insulte en français. Par contre si on enlève mes 3 premières lettres, je deviens un verbe en anglais. Qui suis-je?

Photo du jour



Commentez cette photo

Pharmacies de garde du 06 au 13 /02/ 2017

SANTE	(ABOBOKOME-NOPATO)	22215841
HANOUCOPE	(HANOUCOPE)	22210115
ND DE MEDJ	(GAITOU FACE BYBLOS)	22205694
CRISTAL	(BE)	22209091
PORT	(ABLOGAME)	22276188
KODJOVIAKOPE	(KODJOVIAKOPE)	22218990
MAIRIE	(FACE MAIRIE)	22212639
ST KISITO	(ADEWUI)	22219963
SOURCE DE VIE	(COLLEGE PROTESTANT)	22224571
PROVIDENCE	(NUKAFU)	22266648
UNIVERS-SANTE	(CITE OUA)	22524139
OUSIA POUR LA VIE	(HOUNTIGOME)	22612225
CITRUS	(ATTIEGOU)	22573232
MAWULE	(BE-GAKPOTO)	22271121
MAELYS	(BE-KPOTA)	22276019
CITE	(ADIDOGOME)	22250125
BESDA	(AMENOPE)	22510529
EPIPHANIA	(ADIDOGOME)	23201052
DU POINT E	(DJIDJOLE)	22519171
SOLIDARITE	(TOTSI)	22503707
VIGUEUR	(AGBALEPEDOGAN)	22516330
ST JOSEPH	(KLIKAME)	22257465
ND DE LOURDES	(AGOE-ANOME)	22440101
ORCHIDEE	(LEO 200)	22474287
VICTOIRE	(AVEDJI-WESSOME)	22457492
ARC-EN-CIEL	(AGOE-TELESSOU)	22425000
ST ESPRIT	(AGOE CEG AGOE-EST)	22402906
ST MICHEL	(AGOE-BRASSERIE)	22517022
EXCELLENCE	(AGOE-DEMAKPOE)	22517787
MAINA	(AGOE-ASSIYEYE)	22336534
LA FLAMME D'AMOUR	(AGODEKA)	22457014
BAGUIDA	(BAGUIDA)	22354777

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Nigèr; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suice; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

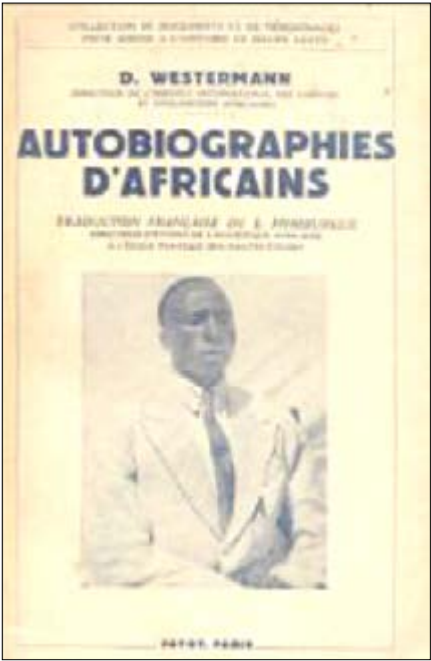
AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99



Remarques à propos de la littérature féminine togolaise

Par Kangni Alem



Interrogeant davantage les origines de cette littérature, je reviens sur le contexte même de chaque prise de parole. Réfléchir sur la pratique littéraire des femmes au Togo signifie aussi pointer du doigt l'itinéraire exceptionnel de chacune d'entre elles. Revenons sur le récit de la pionnière Marthe Afeweke Kwami. Dans le recueil de Westermann qui

présente le texte, celui-ci est intitulé: « Mme Marthe Afeweke Kwami, une femme courageuse (Togo sous mandat britannique) ». Le fait est que ce récit, dans sa version finale, n'est pas un texte écrit par son auteure, mais un texte enregistré en ewe puis traduit en allemand, langue de la colonie à l'époque. La narratrice Marthe A. K ne sait écrire ni dans en ewe ni dans une langue européenne. Le texte dont nous disposons, en français, est une traduction de Liliane Homburger. Il y a donc plusieurs filtres auxquels la parole de M. A. Kwami est passée, mais ladite parole n'en demeure pas moins authentique à mon sens, puisque la collecte du texte ne s'est pas faite sous la contrainte, et que la traduction ne fait que passer le texte d'une langue à l'autre, sans grande perte d'une qualité littéraire originale qu'aucun critique ne signale. Faire oeuvre de littérature n'était donc pas la préoccupation principale de M. A. Kwami. Au contraire, témoigner de la résilience d'une femme de son acabit est le moteur du récit. « L'histoire de ma vie est courte, commence-t-elle. Je n'appartiens pas à un clan fameux, et je n'ai connu aucune expérience extraordinaire, mais je raconterai comment Dieu a dirigé ma vie et ce qu'Il a fait pour moi. » Une veuve de 35 ans abandonnée de tous, même de la communauté. Contrainte de subvenir aux besoins de ses enfants grâce à la multitude des petits travaux qu'elle

sait faire, elle y parvient au prix d'un travail acharné, sans jamais céder au découragement ni au désespoir. Puis un jour, un pasteur éwé, lui-même veuf, lui offre le remariage et une vieillesse sereine.

Remarque: si les histoires des épigones de M.A.K. ne traquent pas toujours le happy-end, il faut signaler que la tendance est néanmoins remarquable chez beaucoup, parfois au prix d'un forçage impressionnant du fil de l'intrigue. Et aussi, les épigones, elles écrivent leurs propres récits, sans intermédiaire autres que les personnages qu'elles créent d'après observation ou d'après leur propre vécu comme c'est le cas avec Edwige Ederh dans La fille de Nana-Benz, 1996, roman mal léché de cette jeune auteure disparue depuis du paysage éditorial. Chacune des auteures togolaises qui prend la parole le fait selon un désir personnel et non pas au nom de quelque communauté, au nom de quelque féminisme vengeur. Cela dit, si on cherche dans la production littéraire féminine togolaise un récit proche de la pratique orale du récit tiers, du récit à plusieurs mains on trouverait difficilement. A part peut-être le récit de Henriette Akofa (Une esclave moderne, 2000, fruit d'une collaboration avec le journaliste Olivier de Broca? Peu importe, avec le récit autobiographique et le roman, la parole des femmes s'est affermie et a creusé un sillon que l'analyste peut suivre désormais sans hésiter.

(A suivre)

Concours de beauté Quelles différences entre Miss Monde et Miss Univers ?

La Française Iris Mittenære a été sacrée plus belle femme de l'univers le 30 janvier dernier. Miss Monde, Miss Univers, Miss Terre, Miss International... Avec tous ces concours de beauté, l'on se pose souvent des questions. Pourquoi existe-t-il autant de concours pour élire de belles femmes et quelles sont les différences entre toutes ces élections?



Miss Monde

Créé en 1951 au Royaume-Uni par Eric Morley, un entrepreneur britannique, Miss Monde est le premier concours de beauté international. D'abord appelé Festival Bikini Contest, en l'honneur du célèbre maillot de bain créé à l'époque, le concours sera rebaptisé Miss Monde par la presse. Si à sa création, 26 pays étaient représentés, 131 candidates ont défendu les couleurs de leur patrie en 2014. L'âge minimum pour participer est de 17 ans mais chaque participante ne doit pas avoir plus de 24 ans. Les opérations de chirurgie sont acceptées de même que les dauphines et les candidates représentantes des territoires indépendants non reconnus (Écosse, Angleterre, Gibraltar, Irlande du Nord, Martinique, Tahiti, Curaçao, Hong Kong...). En 1953, Denise Perrier est la première et la seule Miss France à être couronnée Miss Monde. En 2013, Marine

Lorphelin est arrivée 1ère Dauphine, derrière la Philippine Megan Young. En 2016, Morgane Edvige, première dauphine d'Iris Mittenære à l'élection Miss France 2016, avait terminé en 14e position.

Miss Univers

Un an après la création de Miss Monde, les États-Unis ripostent avec son propre concours. En 1952, la compagnie californienne de vêtements Pacifique Mills organise le premier concours Miss Univers. À l'instar de son principal concurrent, le concours Miss Univers, qui appartenait à Donald Trump de 1996 à 2015, accepte la chirurgie esthétique et les dauphines. Les participantes doivent avoir au minimum 18 ans et pas plus de 26 ans. En 2012, Jenna Talackova, Miss Universe Canada, est disqualifiée avant d'être réintégrée dans le concours. En effet, la candidate avait caché qu'elle était à l'origine née dans un corps d'homme. Contrairement à Miss Monde, la France a remporté le titre à deux reprises. Une première fois en 1953, avec l'élection de Christiane Martel et une nouvelle fois, en janvier 2017, avec le sacre d'Iris Mittenære lors de l'édition 2016 de Miss Univers.

Miss Terre et Miss International

Créée en 2001, l'élection de Miss Terre («Miss Earth» en anglais) est un concours international de beauté visant à sensibiliser à l'écologie et à la protection de l'environnement. Bien que méconnu en France, il s'agit pourtant du troisième plus important concours derrière Miss Monde et Miss Univers en nombre de pays participants. La Miss élue s'engage à promouvoir des projets environnementaux durant son année de règne. La France n'a pour l'instant jamais remporté de titre au concours Miss Terre. Le concours Miss International a été créé en 1960 à Long Beach, dans l'État de Californie, aux États-Unis. Sophie Perin, Miss France 1975, a gagné le titre en 1976 à Tokyo, au Japon tandis qu'Aurianne Sinacola, Miss Côte d'Azur 2013 et 3ème dauphine de Miss France 2014, a été élue Miss corps parfait à l'élection internationale le 10 novembre dernier.

TM & le Figaro

Lire

« ...La matière de la connaissance est sensible. Elle est donnée dans l'intuition. Et nos esprits humains n'ont d'autres intuitions que les intuitions sensibles. A savoir: d'abord les « intuitions pures » de l'espace et du temps, intuitions sensibles a priori; -et ensuite les intuitions empiriques, apportées, a posteriori, par les sensations, et reçues par les formes a priori de la sensibilité de la raison : espace et temps. Là est la réserve importante annoncée ci-dessus. L'espace et le temps, qui sont formes a priori apportées par l'esprit, réceptives de toutes les données empiriques a posteriori, sont en même temps matière intuitive a priori, apportée également par l'esprit offerte à la morsure des catégories de l'entendement. L'espace et le temps sont à la fois forme et matière, mais pas sous le même rapport : forme a priori par rapport au donné empirique a posteriori; et matière sensible intuitive a priori, par rapport aux catégories intellectuelles. Ce qui expliquera: d'une part, la possibilité d'une science mathématique, qui aura pour matière les intuitions pures de la sensibilité ~e ~a raison (espace et temps), et pour forme les catégories intellectuelles de la quantité, et dont les Jugements pourront être, tout à la fois, a priori et synthétiques (contrairement à ce que croyait Hume) ; et d'autre part, la possibilité d'une science des phénomènes sensibles de la nature, lesquels, reçus par la forme spatio-temporelle des intuitions pures, tombera du coup sous la prise de la mathématique. Nous avons ainsi des formes intellectuelles, mais qui ne sont que formelles; et des intuitions (soit pures, soit empiriques), fournisseuses d'une matière, mais qui ne sont que sensibles. Nous n'avons pas d'intuitions intellectuelles (1). Les formes rationnelles du Je pense ne trouvent, chez nous, à s'alimenter que d'intuitions sensibles.

Que suit-il de là quant à notre pouvoir de connaître ? Que pouvons-nous savoir ? Notre science sera nécessairement limitée au domaine de l'expérience spatio-temporelle. Dans ces limites, nous avons : et des formes rationnelles pour éclairer et organiser nos intuitions sensibles, et des intuitions sensibles pour alimenter nos formes rationnelles. Sans ces intuitions, nos formes resteraient vides ; sans ces formes, nos intuitions resteraient aveugles et dispersées : un pur « divers Il insaisissable, reine Mannigfaltigkeit. La subsomption des intuitions sensibles sous les formes rationnelles, l'injonction des formes rationnelles sur les intuitions sensibles, constituent valablement une « nature », une expérience et une science. Mais hors de ces limites, nous ne sommes plus outillés pour savoir, parce que plus aucune intuition n'est offerte aux formes de notre raison, qui n'est que formelle. La prétention d'outre-passer ces limites serait semblable à celle d'une colombe légère qui prétendrait voler au-dessus des limites de l'atmosphère... »

Extrait de La Morale de Kant de JOSEPH VIALATOUX. Pp 10 à 11



Eperviers
Reconstruire l'équipe

Après une Coupe d'Afrique des nations (CAN) ratée, les responsables du football togolais se donnent désormais pour objectif de qualifier les Eperviers pour la CAN 2019. Mais avec quelle équipe ?



Claude
Le Roy,
sélectionneur
des Eperviers

Il y a quelques jours, une blague qui circulait sur les réseaux sociaux disait ceci : « Drogba a pris sa retraite et la Côte d'Ivoire gagne la CAN, Samuel Eto'o

prend retraite et le Cameroun gagne la CAN 2017, si le Togo veut la CAN 2019, ... ». Ce raisonnement semble ridicule et ironique, mais vu sous un autre angle,

il peut avoir un sens, surtout dans le contexte togolais où l'on retrouve les mêmes joueurs depuis quelques années. Pas besoin d'aller chercher loin, les résultats sont là. L'on a vu le jeu produit par les Eperviers avant et pendant la CAN 2017 au Gabon. Une équipe pas du tout sûre d'elle et incapable d'aligner au moins 10 passes, incapable de rassurer les Togolais et de produire du beau jeu. Passes à l'adversaire, mauvais contrôles, amortis de balle peu académique, en gros une prestation pas du tout digne d'une équipe composée de professionnels du football de haut niveau. Franchement pas de quoi en être fière.

Plus qu'une question d'organisation

L'on pensait que les problèmes de primes et du manque d'organisation dont faisait face le football togolais pendant plusieurs années, était à l'origine du niveau de son football. Les mêmes - pratiquement - qui expliquaient leurs rendements

par le manque d'organisation de la fédération ont eu cette fois les moyens nécessaires pour aller à une compétition. Un budget de 5 milliards a été voté pour cette équipe, toutes les primes selon les dernières informations ont été payées, un sélectionneur de haut niveau a été recruté. Plus de problèmes d'équipement, un avion présidentiel disponible pour leurs déplacements... La liste est longue, mais la mayonnaise n'a pas pris.

Reconstruire une autre équipe

« L'équipe actuelle du Togo n'a pas un vrai buteur, elle n'a plus un vrai portier comme au temps de Nibombé ou lorsque Agassa était en forme, le milieu de terrain manque d'une gâchette et d'offensivité, la défense manque d'un défenseur de marque... », Commentait un analyste sportif sur une radio de la place.

Un commentaire partagé par plusieurs amoureux du ballon qui veulent voire les Eperviers remonter leur niveau et se hisser au sommet des plus grandes nations du football.

Rachidou Zakari

Football / Ghana
Le sélectionneur Avram Grant a démissionné

Le sélectionneur du Ghana, Avram Grant, a mis les clés sous les verrous le mardi 07 février. L'Israélien était à la tête des Black Stars depuis 2014.



Avram Grant, le-selectionneur du Ghana

« Avram Grant a informé la Fédération de sa décision de démissionner de son poste de sélectionneur des Black Stars », a confirmé à l'AFP Osei Kwaku Palmer, du comité exécutif de la fédération ghanéenne de football,

mardi dernier. Il a ajouté que le contrat d'Avram Grant expirait à la fin du mois. L'ancien entraîneur de Chelsea avait pour objectif de remporter la CAN 2017. Avant même cette compétition, on lui reprochait de ne pas consacrer autant de temps pour l'équipe nationale ghanéenne pour laquelle il était embauché. Cette démission de l'Israélien intervient alors que le Ghana a perdu en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations le match contre le Cameroun vainqueur de l'édition 2017. Défait par le Burkina Faso lors du match pour la troisième place (1-0), le Ghana a terminé quatrième de la compétition.

Le technicien israélien de 62 ans avait pris les commandes de la sélection en novembre 2014 après une Coupe du monde décevante des Black Stars. L'ancien entraîneur de Chelsea restera toutefois en poste jusqu'à la fin du mois de février.

TM

Cameroun
Paul et Chantal Biya ont accueilli les Lions Indomptables

Le président de la République camerounaise Paul Biya, et son épouse Chantal Biya ont offert hier mercredi 8 février, au Palais de l'Unité, une réception à l'honneur de l'équipe nationale du Cameroun, vainqueur de la CAN 2017.

Après sa victoire dimanche contre l'Egypte en finale de la CAN 2017 (2-1), le Cameroun a été accueilli dans une liesse indescriptible à Yaoundé. Les Lions indomptables ont reçu un accueil de folie de la part de milliers supporters déchainés à leur sortie de l'aéroport lundi dernier. Trophée à la main, les héros camerounais ont ainsi fêté comme il se doit leur victoire. Le président Paul Biya n'est pas resté en marge de cette réjouissance populaire. C'est ainsi que lors de la réception en honneur de ceux qui ont su défendre les couleurs nationales, il a adressé ses sincères félicitations et la gratitude de la nation tout entière aux Lions Indomptables pour leur brillant parcours à ce tournoi. « Je suis fier de vous, nous sommes fiers de vous. Votre exploit a plongé le Cameroun dans l'allégresse ». Privé du trophée par l'Egypte en



Paul et Chantal Biya

2008, le Cameroun a pris sa revanche dimanche soir au stade de l'Amitié de Libreville en venant à bout des Pharaons d'Egypte en finale de la CAN 2017.

E.H.

Athlétisme
IAAF modifie les règles de changement de nationalité

L'Association internationale des fédérations d'athlétisme, (laaf) veut modifier les règles en matière de changement des nationalités des athlètes. Le président de l'organisation, Lord Coe, a déclaré que les transferts réguliers d'athlètes, notamment d'origine africaine, comportaient certaines dérives montrant que les règles actuelles n'étaient plus adaptées aux objectifs.

Le président de l'organisation, Lord Coe, a déclaré que les multiples transferts réguliers d'athlètes, surtout en provenance d'Afrique, étaient dus à l'inadaptation des règles qui existaient jusque-là. Selon Hamad Kalka Malboun, représentant de l'Afrique au Conseil de l'laaf, il faut que la réglementation protège les intérêts des athlètes africains qui selon lui sont victimes de pays en quête de médailles. Plus de vingt Kenyans ont représenté d'autres pays aux Jeux olympiques de Rio l'an dernier. Il a également été noté que beaucoup de coureurs

de fond d'origine éthiopienne ont également changé de nationalité.

« Ce qui se passe dans les compétitions internationales gêne tout le monde. Prendre des jeunes enfants à l'école et les faire concourir dans un nouveau pays dont il n'ont pas la nationalité et après les ramener dans leur pays d'origine n'est pas une pratique qu'il faut encourager », indique le représentant de l'Afrique au Conseil de l'laaf, Hamad Kalka Malboun. Pour l'laaf, un athlète ayant déjà défendu les couleurs d'un pays doit



Athlètes
en
course

attendre trois ans pour changer de nationalité sportive. Des dispositions comme l'entente entre fédérations peuvent néanmoins raccourcir ce délai à un an.

Une autre règle autorise un athlète résidant dans un pays étranger pendant trois ans à en obtenir la nationalité sportive.

Elom

Reportages



Affaires HAAC – LCF
«Les chômeurs du groupe sud médias» appellent à la rescousse

Le personnel de la télévision LCF et City (du groupe Sud Média) a animé une conférence de presse hier mercredi, 08 février devant ses locaux à Lomé. Quel sort la HAAC réserve-t-elle au personnel des deux organes? C'est la raison qui justifie ce point de presse où les employés désormais au chômage appellent au secours.



Le personnel du groupe Sud-média

Le groupe Sud Media emploie près de 80 personnes à temps plein qui se retrouvent aujourd'hui dans une situation d'incertitude professionnelle. Dans un contexte social marqué par la précarité et un taux de chômage inquiétant au Togo, ces employés se retrouvent réduits à un chômage forcé et appréhendent leur avenir avec beaucoup d'inquiétudes. « C'est pourquoi nous lançons un appel à la Haute Autorité de l'Audio-visuel et de la Communication à reconsidérer sa décision pour ne pas exposer près de quatre-vingt (80) personnes ainsi que leur famille à une précarité certaine », indique le porte du personnel Samuel Gnawui dans son discours. L'appel est donc lancé aux autorités compétentes à œuvrer dans le sens de la résolution rapide de cette situation, aux organisations professionnelles de la presse, à continuer la médiation en vue de la régularisation de la situation » Par ailleurs, le personnel de Lcf e de City

fm soutient sa direction générale dans les diverses démarches judiciaires en vue de faire rétablir le droit. Il s'intègre aussi entièrement dans la démarche des Organisations de la Société Civile en vue de la réouverture des deux stations.

Rappelons que la chaine de télévision LCF et de la station Radio City Fm du Groupe Sud Media, ont été privées d'émettre le 06 février dernier par la Haute Autorité de l'Audio-visuel et de Communication. Selon le président de cette institution étatique Pitang Tchalla, ces chaines du groupe Sud média ne fonctionnaient pas dans la légalité car « les dossiers du Groupe Sud Media n'ont pas été retrouvés dans ses archives de la HAAC», a-t-il avancé. Pour n'avoir pas préalable déféré aux obligations administratives, Pitang Tchalla a procédé aux retraits des fréquences de ces organes qui émettent depuis près de 10 ans déjà.

Elom

Téléphonie
Disparition des cabines téléphoniques

La présence des cabines téléphoniques à Lomé se fait de plus en plus rare ces derniers temps. Trouvez une baraque sur laquelle il est écrit « Téléphonez ici » devient donc rare et le phénomène mérite qu'on se penche dessus pour en savoir les causes. Quelles sont donc les raisons de la disparition des cabines téléphonique de nos jours ?



A Lomé comme ailleurs dans d'autres villes du Togo, une cabine téléphonique est un centre ou un espace privé installé par des tiers pour permettre à ceux qui n'ont pas de téléphones d'émettre ou de recevoir des appels en contrepartie d'un frais. Si dans un passé récent le phénomène a abondé dans plusieurs quartiers de la capitale, ces derniers temps on ne les retrouve pratiquement plus. La disparition des cabines est différemment expliquée par la population. D'un côté, certaines utilisateurs expliquent cette situation par le fait que les appareils cellulaires sont devenus moins chers donc accessibles pour un grand nombre de la population qui a besoin de se diriger vers une cabine téléphonique. De l'autre côté,

d'autres relèvent que les puces ou cartes SIM sont désormais à la portée de tous les bourses et que par conséquent chacun peut s'offrir un téléphone portable accompagné d'une carte Sim. Sur un autre la revue à la baisse du prix des crédits de communications fait qu'au lieu d'aller appeler dans une cabine, ceux qui ont déjà des téléphones préfèrent acheter des crédits ou faire des transferts pour passer leurs messages. Jules Akou, un utilisateur de portable, a son idée sur le phénomène de disparition des cabines téléphoniques. Pour expliquer ce facteur, Jules a déclaré que « de nos jours on peut s'offrir un téléphone portable à 3500 F Cfa. Avoir un portable est plus bénéfique que de parcourir une distance vers une cabine pour dépenser plus que le temps d'appel effectué ». En somme, si la disparition des cabines a mis à genou les activités de certains opérateurs économiques, disons que le changement qui s'opère est bénéfique et salutaire en termes de sécurité pour les propriétaires ou gérants de cabines. Etant donné que chacun a son téléphone, tout le monde pourra appeler à partir de son portable et si jamais il y a un acte, les services de sécurité pourront rapidement tracer le numéro et mener des investigations sur le ou les auteurs d'une action donnée.

Christelle Agnindom (stagiaire)

Petit-déjeuner
Mévente de bouillie et d'«Ayimolou »

La vente dans certains quartiers à Lomé de repas légers, lesquels servent de petit déjeuner, commencent par donner de fausses attentes chez certaines revendeuses de mets locaux.

En effet, ils deviennent de plus en plus nombreux ces potentiels clients qui préfèrent boire les matins de la boisson locale « Tchoukoutou » en lieu et place du petit-déjeuner habituel à savoir la bouillie, le riz mélange avec le haricot communément appelé « Ayimolou » ou la pâte fermentée de maïs dénommée « Kom ». Dans un passé récent, il est courant de voir des gens sortir les matins pour acheter des repas qu'ils prennent avant de vaquer à leurs différentes activités. Ces repas une fois pris, procurent de l'énergie mais surtout éloignent la faim pendant un certain moment.



Vente bouillie

Avec la naissance de coins de fabrication ou de vente de boissons locales telles que le « Tchoukoutou » ou de l'alcool fabriqués respectivement à base de mile et de vin de palme. Les consommateurs qui sont habitués à ces boissons préfèrent prendre des calebasses de « Tchouk » ou des verres de « Sodabi » les matins de bonne heure. Après avoir pris ces boissons, les jeunes et adultes se soucient moins ou oublient carrément les revendeuses de repas, une situation qui crée la mévente chez ces dernières. Cette mévente est ressentie par Akoua, une revendeuse de bouillie à Cacacveli. Pour son constat, Akoua a expliqué que les matins les gens sortent très tôt pour aller boire du Tckouk et au retour ils n'aiment plus prendre de la bouillie.

Cette situation fait « je ne vends plus comme avant, parfois ma bouillie reste et c'est du gaspillage ». La version de cette revendeuses est partagée par une revendeuse de riz et d'Ayimolou qui a rencheri « maintenant je prépare un peu » car les gens n'achètent plus comme avant. Si le goût ou la préférence de certaines personnes est désormais tourné vers les boissons locales les matins et que cette situation impacte négativement sur la vente des revendeuses, il est à relever que certains ménages apprennent désormais eux-mêmes leurs repas de sorte à contrôler l'alimentation de leurs enfants.

Justin Y.

Bonne gouvernance
La commission d'anti-corruption installée

Les membres de la Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées sont renvoyés à leur fonction par la Cour suprême du Togo. Les membres de la Haute Autorité de prévention ont prêté serment le mardi 07 février 2017 à Lomé.



anti corruption au Togo

La cérémonie de prestation de serment s'inscrit dans le cadre de multiples actions et initiatives entreprises par le gouvernement pour zéro corruption au Togo. Par ce serment, les impétrants au nombre de sept (07) nommés par décret n° 2017-001/PR du 3 janvier 2017, s'engagent à remplir avec neutralité, intégrité et secret professionnel la mission qui leur est assignée. La Haute Autorité a un mandat de trois (03) ans renouvelable Le président de la Cour suprême Akakpovi Gamatho qui a pris acte de ce serment a invité les togolais à être des vecteurs de la lutte anti-corruption. La Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées a pour mission d'observer l'évolution de la norme pénale, d'encourager la réflexion sur

les stratégies et outils de lutte contre la corruption, et d'informer la population sur les effets néfastes de la corruption et des infractions assimilées. Son fonctionnement va renforcer les efforts du gouvernement dans sa lutte contre la corruption. Rappelons que le chef de l'Etat a nommé le 19 janvier dernier les membres de la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la corruption et les infractions assimilées. Les personnes nommées sont Mme Tchémi Mba, Mme Ayena Akossiwa, M. Folivi Assiongbon, M. Koudjo Ayayi, M. Aladou Agouta, de M. Arouna Lardja et M. Wiyao Essohanam. Leur nomination témoigne de la volonté du gouvernement de cultiver une politique de transparence dans les affaires publiques au Togo

TM

DMi

directmédia

Société éditrice de

tm togomatin
La neutralité positive



Edition



Presse



Radio



Télévision

Rejoignez-nous aujourd'hui



Cacavéli, Rue Satelit, 3^e maison avant Groupe CAPFER. **RCCM N° TG-LOM 2015 B 1045**
BP 30117 - Tél. 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 - E-mail : atogomatin@gmail.com

Esther
assistance

- Défense des victimes
- Remorquage - Dépannage
- Fourrière privée
- Abonnement
- Conseil - Représentation
- Facilitation

SERVICE
DISPONIBLE
24H/24



You live, we care

Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé - B.P. 30117 Lomé-Togo
Tél : +228 93 68 72 12 / 22 45 74 67 - Mail : contact@estherassistance.com